

*Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours...*, par Jules  
Quicherat.

Pierre-Charles-Arnaud Loizeau de Grandmaison

---

**Citer ce document / Cite this document :**

Loizeau de Grandmaison Pierre-Charles-Arnaud. *Restitution de la basilique de Saint-Martin de Tours...*, par Jules Quicherat..

In: Bibliothèque de l'école des chartes. 1870, tome 31. pp. 355-358;

[https://www.persee.fr/doc/bec\\_0373-6237\\_1870\\_num\\_31\\_1\\_446372](https://www.persee.fr/doc/bec_0373-6237_1870_num_31_1_446372)

---

Fichier pdf généré le 02/10/2018

Ces opuscules sont les deux premières livraisons d'un recueil qui se recommande autant par la valeur intrinsèque des documents que par la correction avec laquelle ils sont publiés. La coutume de Thégra en Quercy, qui ouvre la collection de M. de Rozière, nous est parvenue sous la forme d'une charte du mois de novembre 1266, rédigée aux noms de Raimond Gasc, de Guillaume et de Hugues, ses frères, de Rigaud de Cavagnac et de Hugues de Cornilh, archiprêtre de Thégra. L'original de cette charte appartient à M. de Gasc de Mialet, et un fac-simile en a été lithographié pour servir à l'enseignement de l'École des chartes. Au texte roman de la charte de 1266, M. de Rozière a joint un préambule qui en détermine le caractère, et une analyse assez développée pour tenir lieu des commentaires qu'auraient demandés beaucoup de passages obscurs. — Le même plan a été suivi pour la publication de la charte du consulat d'Uzès, acte de notoriété, en langue vulgaire, que les consuls firent dresser, le 1<sup>er</sup> novembre 1346, pour constater les droits et prérogatives du consulat. L'original de cet acte fait partie des archives municipales d'Uzès, dont l'inventaire a été publié en 1868 par notre confrère M. Bessot de Lamothe.

Les deux fascicules que nous venons d'annoncer sont des extraits de la *Revue de législation ancienne et moderne*.

RESTITUTION *de la basilique de Saint-Martin de Tours, d'après Grégoire de Tours et les autres textes anciens*, par M. Quicherat, professeur d'archéologie à l'École impériale des Chartes. Paris. Didier, 1869.

L'église bâtie par saint Perpète, sur le tombeau de saint Martin, était non-seulement la plus célèbre et la plus fréquentée, mais encore la plus magnifique de l'ancienne Gaule. Élevée à la fin du v<sup>e</sup> siècle, elle a fait jusqu'au x<sup>e</sup>, époque de sa complète destruction, l'étonnement et l'admiration de tous ceux qui l'ont pu voir. Grégoire de Tours en parle avec une sorte d'enthousiasme et il nous donne à son sujet des indications très-précises, mais en même temps très-incomplètes, qui ne font qu'irriter la curiosité sans la satisfaire. Selon lui, en effet, la basilique avait 160 pieds de long, 60 de large et 45 de haut; elle était percée de 52 fenêtres et de 8 portes, et l'on comptait dans l'intérieur 120 colonnes. Elle comprenait deux parties, la nef et le sanctuaire, ce dernier possédant à lui seul 32 fenêtres. Voilà bien les éléments de l'édifice, mais comment les mettre en place, comment disposer ce grand nombre de fenêtres, surtout dans le sanctuaire? C'est là un problème difficile à résoudre, et qui, par sa difficulté même, devait exciter l'ardeur des archéologues les plus distingués.

Il y a une trentaine d'années, un érudit de beaucoup d'imagination, M. Charles Lenormant, tenta l'aventure et ne trouva rien de mieux, pour employer les 32 fenêtres du sanctuaire, que de donner à celui-ci la forme d'une rotonde, comme à l'église du Saint-Sépulcre, bâtie par

Constantin. Mais cette idée, qui est ingénieuse et paraît d'abord plausible, ne résiste pas à l'examen. En effet, l'église de Saint-Martin avec une rotonde et une nef allongée, aurait eu deux largeurs; à laquelle des deux appliquer la dimension de 60 pieds formellement indiquée par saint Grégoire? Qu'on la donne à la nef ou à la rotonde, on arrive également à des résultats impossibles. Cela est si vrai que M. Lenoir, l'habile architecte chargé de traduire les idées de M. Lenormant, n'a pu s'en tirer qu'en violant les données fondamentales fournies par Grégoire de Tours et en assignant 50 pieds de largeur à la nef et 85 au sanctuaire.

La question n'était donc pas résolue. M. Quicherat, professeur d'archéologie à l'École des chartes, vient d'essayer de le faire, en employant des moyens nouveaux et en s'aidant de divers témoignages épars non-seulement dans l'histoire des Francs de Grégoire de Tours, mais encore dans d'autres écrits du même auteur, témoignages qui avaient été négligés par M. Lenormant. Il a su tirer un grand parti des inscriptions peintes ou exécutées en mosaïque, qui accompagnaient la décoration intérieure de la basilique, et qui se trouvent dans plusieurs manuscrits très-anciens de la vie de saint Martin par Sulpice Sévère. Comme le compilateur qui les a réunies a pris le soin d'indiquer la place qu'elles occupaient dans le monument, il fournit de précieuses indications sur plusieurs des dispositions de celui-ci.

C'est armé de tous ces éléments que M. Quicherat entreprend de résoudre le problème posé par la description incomplète de Grégoire de Tours, et la solution à laquelle il est arrivé me paraît des plus satisfaisantes et ne donner lieu qu'à une seule objection, que j'exposerai plus loin.

Sans supposer, comme l'a fait M. Lenormant, un édifice différent par son plan de toutes les églises bâties en Occident au <sup>ve</sup> siècle, M. Quicherat donne à Saint-Martin de Tours la forme d'une basilique avec une seule abside et un transept ne débordant pas les bas-côtés. Il divise cette basilique en deux parties : le *capsus* ou nef, l'*altarium* ou sanctuaire ; sur la longueur de 160 pieds, indiquée par Grégoire de Tours, il en accorde 60 au sanctuaire et 100 à la nef, tous deux ayant la largeur voulue de 60 pieds. il s'agit maintenant de distribuer les colonnes et les percements.

En ce qui concerne les colonnes, M. Quicherat interprète différemment que M. Lenormant l'indication assez vague fournie par Grégoire de Tours, et avec raison, selon nous, il donne à la nef 79 colonnes et 41 au sanctuaire. Supposant fort judicieusement qu'une des colonnes de la nef devait être isolée, comme dans beaucoup d'églises, il lui reste 78 colonnes, soit 39 de chaque côté; mais comme 39 colonnes de la dimension dont il les faut ici ne sauraient s'aligner sur un espace de 100 pieds, M. Quicherat introduit dans la nef deux étages de portique,

ce qui est assurément la seule façon plausible d'employer ses 78 supports. Quant aux portes latérales, il suppose qu'elles ouvraient directement sur la nef dans une partie pleine qui interrompait les deux premiers étages d'architecture, et cette supposition lui permet de placer ses inscriptions, ce qu'on ne pourrait faire autrement. Les 20 fenêtres de la nef trouvent facilement leur place dans la façade et dans les murs latéraux. Reste le sanctuaire avec ses trois portes, ses 41 colonnes et ses 32 fenêtres, qui ont tant embarrassé M. Lenormant, et lui ont suggéré l'idée d'une rotonde. M. Quicherat triomphe de cette difficulté d'une autre façon, qui me semble beaucoup plus plausible et plus justifiée.

Trois des inscriptions de la basilique étaient tracées sur une tour du côté de l'Orient; partant de ce fait, qui avait été négligé jusqu'ici, le savant critique se demande ce que pouvait être cette tour. Il faut éloigner l'idée d'un clocher, car les églises de cette époque n'en comportaient pas, et ils ne paraissent que bien postérieurement. S'appuyant sur un passage de Fortunat relatif à la cathédrale de Nantes, construite un siècle après la basilique de Saint-Martin, M. Quicherat fait de la tour indiquée par le recueil des inscriptions, une tour lanterne, posée au milieu du transept et surmontée d'un campanille, et il arrive, ainsi à placer très-facilement les 32 fenêtres du sanctuaire. Cette idée est fort ingénieuse, mais c'est ici que se présente une objection que nous nous permettrons de soumettre au savant archéologue.

En effet, l'église restituée par M. Quicherat aurait eu deux hauteurs, une pour la nef et l'autre pour le sanctuaire, ou tout au moins pour la tour lanterne. Or, Grégoire de Tours ne lui en donne qu'une, et dit simplement qu'elle avait 45 pieds depuis le sol jusqu'à la charpente du comble; il y a encore là, comme on voit, une difficulté dont il ne paraît pas facile de se tirer, à moins de supposer que l'indication donnée par Grégoire de Tours n'est applicable qu'à la nef, ce qui, après tout, n'est pas impossible.

Quant aux colonnes qui, elles aussi, sont bien nombreuses, M. Quicherat fait remarquer qu'il n'est pas nécessaire qu'elles entrent toutes dans le corps de l'édifice qui contenait beaucoup de colonnes architravées ou reliées par des arcades servant uniquement à former des séparations ou à supporter des pièces de garniture, et il arrive ainsi à les employer toutes. Le placement des portes n'offre aucune difficulté. La restitution de l'édifice est complétée par de précieux détails sur la décoration intérieure et sur les monuments qui se trouvaient dans le sanctuaire. Parmi ces monuments n'est pas oublié le plus important de tous, celui pour lequel on avait élevé la basilique, le tombeau de saint Martin. M. Quicherat lui donne l'apparence d'une cellule étroite, de la forme d'un carré long, percé d'une porte, devant laquelle pendait un rideau, et il lui assigne 5 pieds de large sur 10 de long et autant de haut. A part les dimensions, qui nous paraissent un

peu trop considérables, c'est bien là l'aspect que devait offrir le tombeau de saint Martin, où était renfermée la précieuse châsse ; M. Quicherat le distingue de l'autel qu'il place en avant, et avec raison, croyons-nous ; car dans la basilique détruite au siècle dernier, il en était ainsi, et tout porte à penser que les anciennes dispositions ont été reproduites dans les diverses reconstructions de l'édifice.

Dans son intéressant et curieux travail, M. Quicherat ne se borne pas à nous rendre l'antique basilique de saint Perpète, il nous fait aussi connaître ses dépendances, telles que la cellule de l'abbé, le cloître, l'autre placé devant la façade de la basilique, et plusieurs chapelles. La place de ces différentes parties est indiquée sur un plan qui accompagne celui de la basilique elle-même, et a été établie d'après de nombreux textes de Grégoire de Tours, recueillis avec soin et interprétés avec cette ingénieuse pénétration et cette sûreté d'induction qui caractérisent tous les travaux de M. Quicherat. Ce talent était ici bien nécessaire, car de tous ces accessoires de la basilique il ne subsiste aucun vestige, excepté pour le cloître, qui, reconstruit au commencement du xvi<sup>e</sup> siècle, a été en partie conservé et offre un des plus beaux spécimens de la Renaissance française, à l'exception aussi de l'église de Notre-Dame de l'Écrignole, dont il reste encore quelques portions du xii<sup>e</sup> siècle, et sur l'emplacement de laquelle, ainsi que sur celui de la Matricule, qui en était voisine, M. Quicherat a été induit en erreur par une vue perspective qui se trouve au département des manuscrits de la Bibliothèque impériale. L'église de l'Écrignole était bien tout près du chevet de la basilique, mais au nord-est et non au sud-est, comme l'indique le plan annexé à la dissertation. Mais ce n'est là qu'une bien légère inexactitude, et qui ne saurait rien enlever au mérite de ce curieux travail, dans lequel l'auteur arrive à établir un fait capital et nouveau en archéologie : c'est qu'il faut faire remonter au v<sup>e</sup> siècle la disposition, si particulière à la Gaule, des églises qui ont leur chevet monté sur une colonnade et leur transept couronné d'une tour. Il est permis de dire, sans crainte d'être taxé d'exagération, qu'on trouve dans cette restitution de la basilique de Saint-Martin la science archéologique la plus profonde, unie à un talent d'interpréter et de faire parler les textes que nul critique de notre temps ne possède à un plus haut degré que M. Quicherat.

Charles GRANDMAISON,  
archiviste d'Indre-et-Loire.

LES ORIGINES de l'Église de Paris. — *Établissement du christianisme dans les Gaules. — Saint Denis de Paris* par M. l'abbé Eugène Bernard, professeur à la Sorbonne. 1 vol. in-8°, 557 pages. Paris, A. Jouby et Roger, éditeurs, 7, rue des Grands-Augustins. 1870.

L'ouvrage de M. Eug. Bernard aborde et prétend résoudre définiti-